

La place et le rôle du « territoire » dans les migrations vers les zones rurales: l'exemple du Limousin et de la Sierra de Albarracín

« Dans la démarche des nouveaux arrivants, il n'y a aucune territorialité. C'est géographie zéro. Ils n'ont pas la perception du pays, ni la connaissance de la commune. S'ils ont besoin d'aide, ils la cherchent ailleurs, ils ne se servent pas du territoire, de ses ressources. ».

C'est ainsi que le maire d'une commune rurale du Limousin se réfère aux nouveaux habitants de sa commune, et qu'il affirme en même temps sa vision du territoire. Un élément stable, aux limites définies, celles de la commune ou du pays ; mais aussi un espace qu'il faut connaître si on souhaite y vivre, car si le territoire offre ses ressources, il demande aussi un investissement humain.

Cette manière de voir le territoire est souvent remise en question dans le cadre des mobilités actuelles: géographes et sociologues ont souligné comment l'espace géographique, dans lequel s'inscrit le lieu de vie, ne correspond pas forcément avec l'espace social, dans lequel s'inscrivent les relations (Di Meo, 1997; Sencébé, 2001). Les évolutions des relations à l'espace, dues aux migrations et aux nouveaux modes d'habiter provoquent ainsi un affranchissement du territoire, considéré comme une contrainte (Stock, 2004 et 2005).

Dans la réflexion sur les migrations vers les zones rurales, la référence aux termes territoire et territorialité met en évidence la polysémie de ces termes, qui les expose à des utilisations variées et parfois contradictoires, montrant de fait leurs limites. Une dichotomie récurrente oppose nouveaux arrivants et populations locales face au « territoire ». On confie aux autochtones le « territoire » dans son sens de construction spatiale stable, inscrite dans la durée, un espace d'ancrage qui leur appartient et auquel ils appartiennent. Du côté opposé, les nouveaux arrivants, plus mobiles, moins attachés à « un » territoire, auraient des appartenances multiples. En effet, comment peut-t-on penser qu'un néo-rural, tombé amoureux d'un paysage, et non d'un horizon administratif limité, qui au final choisit un lieu de résidence, et non pas une commune, pourrait adhérer à une spatialité pré-définie?

Dans cette vision, pour les nouveaux arrivants un lieu d'installation en vaudrait un autre, à condition qu'il respecte les critères qui guident leur migration. Cette vision est pourtant réductrice: d'autres formes d'ancrage existent. A travers deux cas d'étude (un en Limousin, l'autre dans le sud de l'Aragon), cette présentation a pour objectif de montrer comment le territoire a un rôle actif dans l'inscription des nouveaux arrivants dans l'espace, ainsi que dans le développement de liens de sociabilité. Des nouvelles identités territoriales se développent grâce aux réseaux, qui, de manière transversale, tissent des liens plus ou moins durables, dans un territoire aux frontières mobiles et peu lisibles. Mais l'inscription dans un espace passe également par l'appropriation de des lieux qui deviennent des espaces de connaissance, de légitimation, marquant ainsi une spatialisation alternative. Sans s'approprier un périmètre prédéterminé, les migrants marquent l'espace à travers des îlots réservés. Se dessine alors un archipel de « hauts lieux » (Debarbieux, 1993; Gentelle, 1995) d'une communauté éparpillée qui cherche une forme d'ancrage non exclusive. Des lieux de pratique collective, espaces de sociabilisation qui permettent une lecture différente du territoire.